

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 16 octobre 2025

Création d'une Société publique locale « Régions Grand Ouest Ferroviaire » Les Régions Pays de la Loire et Normandie créent un outil public inédit pour accélérer l'ouverture à la concurrence ferroviaire

Les Régions Pays de la Loire et Normandie franchissent une nouvelle étape dans l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire régional. Elles annoncent la création d'une Société Publique Locale (SPL) « Régions Grand Ouest ferroviaire », un outil public inédit, conçu pour pérenniser les investissements nécessaires à la modernisation du réseau et préparer la fin du monopole historique.

La SPL incarne la volonté partagée des deux Régions d'affirmer leur compétence et de préparer activement l'avenir d'un secteur ferroviaire en pleine mutation. Elle permettra de lever les obstacles qui freinent encore l'arrivée de nouveaux opérateurs, en prenant en charge les investissements dans les infrastructures et le matériel roulant.

Contrairement au schéma précédent, où les Régions finançaient et déléguaient à l'opérateur historique la gestion et le pilotage des actifs ferroviaires, les Régions auront la pleine maîtrise de ces investissements structurants et les mettront à disposition des opérateurs. Les futurs exploitants pourront ainsi concentrer leurs efforts sur l'amélioration du service rendu aux voyageurs : ponctualité, et qualité à bord.

Prochaines étapes : vers une mise en œuvre concrète sur l'étoile du Mans

Les statuts et le capital initial de la SPL, réparti à 85% pour la Région des Pays de la Loire et 15% pour la Région Normandie, sont soumis au vote des élus régionaux ce 16 octobre 2025.

La SPL pourra ensuite engager le processus d'acquisition d'environ quarante nouvelles rames ferroviaires et la construction d'un atelier de maintenance sur l'étoile du Mans, estimés à plus de 600 millions d'euros, avec une mise en service prévue d'ici 2031.

Parallèlement, les Régions relanceront l'appel à concurrence permettant aux opérateurs candidats de se concentrer pleinement sur l'excellence opérationnelle, et d'obtenir la performance technique et financière attendue d'un marché aussi crucial.

L'ouverture à la concurrence, progressive, anticipée et encadrée, vise à générer des économies directement réinvesties dans la qualité de service et davantage de trains. Les premiers résultats sur le lot Tram-train Sud Loire en témoignent en Pays de la Loire. Plus de 100 M€ économisés sur 10 ans, sont réinjectés pour les investissements industriels et le développement de l'offre : 32 trains en plus par jour de semaine (196 aujourd'hui) en 2027, soit 927 000 kilomètres supplémentaires parcourus. En Normandie, la désignation prochaine d'un attributaire du lot Etoile de Caen résulte d'un processus concurrentiel dynamique et encourageant.